

Si vous remarquez ceux qui blâment toujours, vous remarquerez que ce sont ceux dont personne n'a lieu d'être content.

BULLETIN.

*Conversion. — Refus injuste à un député catholique de Wurtemberg. — Tristes nouvelles de la Chine. — Mission allemande du Missouri. — Société de Ste. Blandine. — Baptême d'une circassienne. — Nouvelles d'Ecosse, d'Espagne, du Portugal et de la Cafrérie.*

Le 19 janvier dernier, Mlle. Marie-Georgina Rintout, née à Londres le 22 août 1819, et élevée dans l'hérésie anglicane, a fait son abjuration entre les mains de M. Préfontaine, curé-doyen de l'Aigle, dans l'église de St. Martin de cette ville, au diocèse de Séz, et a reçu le baptême sous condition. Le dimanche suivant, 24 janvier, la nouvelle fille de l'Eglise catholique a été admise à faire sa première communion.

— Le gouvernement de Wurtemberg vient de donner une nouvelle preuve de son mauvais vouloir pour les catholiques ; il refuse au conseiller de justice Wuest, nommé député à la chambre, le congé dont, en sa qualité de fonctionnaire public, il a besoin pour pouvoir prendre part à ses séances. M. Wuest est un fervent catholique et un homme de loi fort distingué, dont le ministère redoute la droiture et les talens.

— L'Union franc-comtoise rapporte ce qui suit :

« Voici le fragment d'une lettre adressée à un citoyen de cette ville, et datée de Pinang (Chine), le 27 octobre 1846 :

« A l'instant même où j'écris, je reçois de Cochinchine, via Macao, les nouvelles les plus tristes et les plus affligeantes. Mgr. Lefèvre et M. Duclos, l'un et l'autre délivrés des prisons de Cochinchine à différentes époques, par les remontrances énergiques de deux capitaines de bâtimens de guerre français, étaient repartis pour la Cochinchine, où leur présence était très-nécessaire en juin dernier. Ils firent voile de Singapour, précédés et suivis de plusieurs barques cochinchinoises. Après huit à dix jours de navigation, ils purent débarquer, mais ils avaient à peine mis pied à terre qu'ils furent arrêtés, la barque saisie et tout son chargement confisqué. Quatre jours après, M. Duclos mourut, et Mgr. Lefèvre était conduit à la capitale pour y être jugé, au moment où notre correspondant terminait sa lettre. Son sort définitif est incertain. Les chrétiens de Basse-Cochinchine vont souffrir terriblement par suite de ces fâcheux événemens. Les hommes de l'embarcation sont tous des chrétiens, chefs de famille, qui vont entraîner toute leur parenté dans la persécution, la misère, la ruine, l'exil, et peut-être la mort. Que le bon Dieu daigne venir au secours de ces chrétiens, qui depuis si longtemps gémissent et souffrent sous la main de fer de leurs injustes persécuteurs !!!

« BIGANDET, missionnaire apostolique. »

— M. Melcher, de Vienne, vicaire-général de Missonri, où la colonisation allemande prospère d'une manière extraordinaire, ayant été envoyé en Allemagne par Mgr. Keurick, évêque de St. Louis, afin d'engager, pour l'œuvre de sa mission, un grand nombre d'ecclésiastiques allemands, n'a pu jusqu'ici réunir que trois prêtres du diocèse de Strasbourg, avec lesquels il se rend à Rome, pour, de là, repasser en Amérique. Le zèle missionnaire n'a pas cependant perdu tout espoir d'augmenter le nombre de ses collaborateurs ; il vient de faire au zèle de ses compatriotes un nouvel appel que publient les journaux catholiques les plus répandus en Allemagne.

— Nous lisons dans le *Réveil du Midi* :

« Une fête bien touchante était célébrée dernièrement dans l'église métropolitaine. Plus de huit cent jeunes filles entourées d'une innombrable foule, se sont réunies pour consacrer au pied des autels par de simples et beaux cantiques, par l'attendrissant spectacle d'une communion générale, la formation encore nouvelle de la société des *filles domestiques*. Lyon, ce foyer des bonnes œuvres, voyait depuis longtemps dans son sein cette même société et ces mêmes fêtes, et Toulouse, la ville sainte, devait suivre son exemple.

« C'est sous la direction habile et infatigable de M. l'abbé Piéchaud, chanoine archiprêtre de la cathédrale, que s'est organisée cette société dite de Ste. Blandine. Son but est connu et béni de tous ; c'est de nourrir, de protéger contre les besoins matériels et surtout contre les écueils du monde, cette classe si utile et en général si intéressante des filles appliquées au service intérieur de nos maisons. »

— Le 23 janvier dernier, dans la chapelle intérieure du palais de M. le baron Vincenzo Grazioli, a été baptisée et confirmée par S. Em. le cardinal Mattei, évêque de Frascati, une Circassienne du nom de Fatime, âgée de 35 ans, née de parens inconnus. Le parrain et la marraine étaient S. Exc. le commandeur de Pio Grazioli et la comtesse Céline-Marie-Louise de Viella, veuve du comte de Divonne, maréchal-de-camp et pair de France.

S. Em. le cardinal Mezzofanti et plusieurs nobles personnages assistaient à cette touchante cérémonie.

— D'après les derniers avis reçus d'Ecosse, le nord de cette portion du royaume-uni est en proie à une crise presque aussi alarmante que celle dont souffre l'Irlande elle-même. A Burghend, deux bâtimens chargés de farine pour l'exportation ont été pillés ; dans plusieurs villages des environs, des charrettes remplies d'avoine ont été arrêtées, et la population a montré une grande effervescence ; les émeutes commencent même à gagner le sud, et le gouvernement a été obligé de faire occuper militairement plusieurs districts.

— En Espagne, la combinaison ministérielle annoncée le 4 février est définitive ; il n'y a de changé que le ministre de la guerre, c'est-à-dire que le général Pavia est nommé à ce département au lieu du général Manso.

Dans la séance du 28 (le jour même de la formation du nouveau ministère), M. Cortina a demandé qu'il fût donné suite à une motion présentée par lui et tendant à faire déposer sur le bureau de la chambre tous les documens relatifs au mariage de l'Infante avec le duc de Montpensier. MM. Mon et Pidal se trouvaient seuls au banc des ministres lorsque M. Cortina a fait cette proposition : c'est M. Pidal qui a pris la parole et qui s'est retranché dans les incertitudes de la crise ministérielle pour refuser, au moins provisoirement, la production des pièces.

Le duc de Sotomayor a développé, le 1er. février, le programme du nouveau ministère espagnol. Le cabinet annonce l'intention de gouverner sans sortir de la légalité, et d'accepter, dans l'acceptation la plus large, les exigences du système représentatif ; il pose en principe que ni le gouvernement ni le peuple espagnol ne veulent acheter au prix de l'indépendance et de la dignité du pays la cordiale intelligence avec les nations étrangères ; il promet des efforts soutenus pour arriver au règlement des différends entre l'Espagne et la cour de Rome ; il admet les bases actuelles du système tributaire, en reconnaissant toutefois la nécessité d'améliorations et d'économies ; enfin, il garde le silence sur deux questions aussi importantes qu'ardues, celle de l'amnistie et celle de la législation à donner à la presse.

— Les derniers avis du Portugal, en date du 25 janvier, sont d'une nature alarmante.

L'alliance entre les révolutionnaires et les miguélistes est un fait désormais accompli. Le parti révolutionnaire aux abois a fait bon marché de la seule objection qui eût entravé jusqu'ici la fusion complète : il a consenti à ce que don Miguel fût proclamé roi. Ce prince, de son côté, s'engage à octroyer, dès son avènement, à ses fidèles Portugais, la grande panacée des néo-absolutistes, c'est-à-dire une Constitution basée sur les traditions antiques de la monarchie et en rapport avec les progrès du siècle.

Dans le cas où don Miguel mourrait sans postérité, le marquis de Loulé, oncle de la reine dona Maria, est déclaré héritier du trône.

Les principaux emplois seront répartis entre révolutionnaires et miguélistes.

Telles sont à peu près les clauses du traité conclu entre les deux partis.

Cette convention une fois arrêtée, le commandement de toutes les